



**Service pour
la science et
la technologie**

PROCOPE STRUCTURANT
Soutien à l'organisation de colloques scientifiques
et de rencontres d'experts franco-allemands

Appel à projets 2018

1. Objectifs

Le Service pour la science et la technologie près l'Ambassade de France à Berlin souhaite renforcer la coopération franco-allemande en matière de recherche et d'innovation, qui passe notamment par la participation d'équipes de recherche des deux pays à des projets de grande envergure au niveau national ou européen, en soutenant l'organisation de manifestations et rencontres entre les partenaires.

L'objectif est d'aider les équipes à concevoir une coopération structurée et / ou à préparer le montage de projets collaboratifs d'envergure.

Les projets pourront inclure un troisième partenaire suisse.

Ce soutien est proposé dans le cadre d'un partenariat qui sera conclu entre l'organisme demandeur et le Service pour la science et la technologie.

2. Conditions d'éligibilité

Les évènements éligibles sont :

- Une réunion (ou une série de réunions) de travail pour préparer le montage d'un projet collaboratif dans le cadre d'appels à projets au niveau bilatéral (ANR, BMBF, DFG, FNS,...) ou européen (exemple : Horizon 2020), avec des partenaires français et allemands, et suisses si présents, bien identifiés ;
- Un colloque / un congrès scientifique avec des partenaires - bien identifiés ;
- Un projet de laboratoire conjoint du type LIA, GDRI, UMI.

L'appel à candidatures est ouvert aux laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, à des organismes de recherche ou à des entreprises, ainsi qu'à des structures de soutien de type pôle de compétitivité ou cluster.

La manifestation doit se dérouler durant l'année 2018 (entre mai et décembre) sur le territoire allemand ou exceptionnellement français.

Toutes les disciplines scientifiques sont éligibles, y compris les sciences humaines et sociales. Une attention particulière sera portée aux projets dont la thématique figure parmi les priorités de la coopération franco-allemande et / ou du programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020, en particulier : climat, énergie, santé, numérique et SHS. Une priorité sera également donnée aux projets associant les entreprises (en particulier les startups et PME).

3. Nature des dépenses prises en charge

Principalement les frais de missions (déplacements et hébergements) des participants français, allemands ou suisses entre leurs sièges administratifs et le lieu de l'évènement ou de la réunion sont éligibles à une subvention.

4. Dossier de demande

Le dossier de demande doit être uniquement constitué des éléments suivants :

- Lettre de demande ;
- Descriptif de l'évènement sur **2 pages maximum**, précisant en particulier les objectifs en matière de coopération ;
- Budget prévisionnel faisant apparaître le montant de la subvention demandée ;
- Un programme ou préprogramme de l'évènement, spécifiant la date prévue de l'évènement ;
- Une fiche récapitulative (ci-jointe).

La demande doit être envoyée par email à l'adresse suivante :

attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr

5. Evaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- la qualité du projet (les objectifs, la thématique, l'ampleur de l'évènement,..) ;
- la qualité des équipes (les porteurs du projet, les intervenants pressentis, les participants envisagés, l'implication des PME,..) ;
- les perspectives et potentiel de la coopération (montage d'un projet ou d'une action structurante).

L'évaluation des projets sera effectuée par le Service pour la science et la technologie de l'Ambassade de France à Berlin en coopération avec la Mission d'Expertise (MEIRIES) du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

6. Calendrier :

Dépôt des dossiers : jusqu'au 3 décembre 2017

Communication des résultats : Février 2018

7. Contact :

Service pour la science et la technologie
Ambassade de France à Berlin
Pariser Platz 5
10-117 Berlin
Tel. +49 30 590 03 92 55 ou +49 30 590 03 92 57